

**Regards Croisés**  
**Thème 2 Travail, emploi, chômage**  
**Chapitre 2 Quelles politiques pour l'emploi ?**

**Introduction : Taux de chômage, taux d'activité, taux d'emploi : de quoi parle-t-on ?**

• **Doc. 1 : Comparaison des taux de chômage et des taux d'emploi**

1. Rappelez les définitions de taux de chômage, de taux d'activité et de taux d'emploi

**Taux de chômage (2007-2012)**

	15-64 ans		Hommes		Femmes		15-24 ans		55-64 ans		Niveau 0 à 2		Niveau 3 à 4		Niveau 5 à 6	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
UE (27 pays)	7	<b>10,8</b>	6,4	<b>10,7</b>	7,7	<b>10,9</b>	14,9	<b>23,2</b>	5,3	<b>7,6</b>	10,6	<b>19</b>	6,7	<b>9,9</b>	3,9	<b>6,3</b>
Zone euro (17 pays)	7,4	<b>11,9</b>	6,5	<b>11,7</b>	8,5	<b>12,1</b>	15	<b>23,8</b>	5,9	<b>8,3</b>	10,7	<b>20,1</b>	7	<b>10,2</b>	4,4	<b>7,2</b>
Allemagne	8,3	<b>5,3</b>	8	<b>5,4</b>	8,5	<b>5,2</b>	10,9	<b>7,4</b>	10	<b>5,7</b>	16,4	<b>12</b>	7,8	<b>5,1</b>	3,8	<b>2,4</b>
Grèce	8,2	<b>26,3</b>	5,3	<b>23,5</b>	12,4	<b>29,9</b>	22,6	<b>57,8</b>	3,6	<b>17,7</b>	7,5	<b>29</b>	9,5	<b>29,5</b>	7,1	<b>18,9</b>
Espagne	8,7	<b>26,2</b>	6,9	<b>25,7</b>	11,1	<b>26,7</b>	18,8	<b>55,1</b>	6,3	<b>19,4</b>	11,3	<b>35,2</b>	8,2	<b>25,6</b>	5,4	<b>16,2</b>
France	7,7	<b>10,5</b>	7,2	<b>10,5</b>	8,3	<b>10,6</b>	19,3	<b>26,9</b>	5,1	<b>7,4</b>	11,3	<b>17</b>	7,3	<b>10,8</b>	5,3	<b>6</b>
Italie	6,7	<b>11,7</b>	5,4	<b>10,9</b>	8,7	<b>12,9</b>	23,2	<b>39</b>	2,4	<b>6,2</b>	8,1	<b>14,9</b>	6,4	<b>11,4</b>	4,3	<b>6,7</b>
Royaume-Uni	5	<b>7,8</b>	5,3	<b>8,1</b>	4,8	<b>7,3</b>	13,3	<b>20,4</b>	3	<b>4,6</b>	9	<b>13,9</b>	5	<b>8,4</b>	2,4	<b>4,3</b>

D'après Eurostat, 2013

*Education préprimaire, enseignement primaire et secondaire de premier cycle (niveaux 0-2)*

*Enseignement secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur (niveaux 3-4)*

*Enseignement supérieur de premier et deuxième cycles (niveaux 5-6)*

2. Faites une phrase avec la donnée soulignée pour l'UE en 2012 (10,8)
3. Comparez les taux de chômage de la France et de l'Allemagne
4. Qu'est-ce que ce tableau met en évidence ?

**Taux d'emploi (2007-2012)**

	15-64 ans		Hommes		Femmes		15-24 ans		55-64 ans		niveau 0-2		niveau 3 à 4		niveau 5 à 6	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
UE (27 pays)	65,6	<b>64,2</b>	87,5	<b>85,4</b>	80,6	<b>78,5</b>	37,4	<b>32,8</b>	45	<b>49,5</b>	48,7	<b>44</b>	70,2	<b>67,9</b>	83,9	<b>81,8</b>
Zone euro (17 pays)	65,8	<b>63,7</b>	86,8	<b>84,6</b>	78,8	<b>77,6</b>	37,6	<b>31,6</b>	43,5	<b>49,2</b>	50,5	<b>45</b>	70,8	<b>68,4</b>	82,8	<b>81</b>
Allemagne	69,6	<b>73,3</b>	89,3	<b>91</b>	80,5	<b>83,8</b>	46,6	<b>47,5</b>	52,3	<b>62,2</b>	45,9	<b>47,3</b>	73,7	<b>76,5</b>	85,5	<b>87,7</b>
Grèce	61,5	<b>50,2</b>	86,9	<b>75,5</b>	76,3	<b>64,6</b>	23,7	<b>12,3</b>	43	<b>36,2</b>	52,3	<b>39,7</b>	60,8	<b>48,2</b>	81,7	<b>70</b>
Espagne	65,5	<b>54,6</b>	87,3	<b>77,6</b>	77,6	<b>70,9</b>	38	<b>16,7</b>	45	<b>43,5</b>	57,3	<b>43,2</b>	68,1	<b>55,4</b>	82,4	<b>74,1</b>
France	64,4	<b>63,8</b>	81,7	<b>83,5</b>	77,3	<b>78,4</b>	31	<b>27,7</b>	37,8	<b>45,7</b>	47,9	<b>44,4</b>	68,9	<b>66,3</b>	79,3	<b>80,7</b>
Italie	58,7	<b>56,5</b>	84,6	<b>82,2</b>	73,3	<b>72,5</b>	23,6	<b>17,5</b>	33,9	<b>41,1</b>	46,5	<b>43,6</b>	67,5	<b>63,3</b>	78,4	<b>76,7</b>
Royaume-Uni	71,9	<b>70,8</b>	89,4	<b>87,4</b>	85,5	<b>80,1</b>	53,9	<b>47,9</b>	58	<b>58,7</b>	60,8	<b>53,8</b>	76,7	<b>71,8</b>	87,5	<b>83,6</b>

Eurostat, 2013, Données au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 et 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

5. Faites une phrase avec la donnée soulignée pour l'UE en 2012 (64,2)
6. Comparez le taux d'emploi global, celui des jeunes (15-24 ans) et celui des seniors (55-64 ans) en France en 2012 avec la moyenne de l'UE à 27.
  - Le taux d'emploi global en France est inférieur de ..... par rapport à celui de l'UE à 27 en 2012.
  - Le taux d'emploi des jeunes en France est inférieur de ..... par rapport à celui de l'UE à 27 en 2012.
  - Le taux d'emploi des seniors en France est inférieur de ..... par rapport à celui de l'UE à 27 en 2012.
7. Quel est l'impact de la crise sur le taux d'emploi dans les différents pays ?

## I. De la dynamique du marché du travail au chômage.

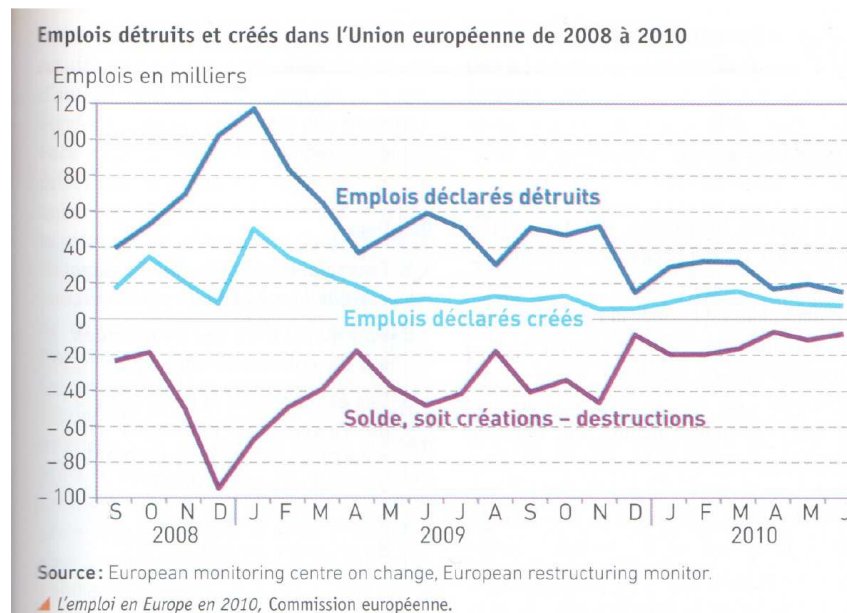
### A. Destructures et créations d'emploi

- **Doc. 2**

#### Du stock aux flux : le dynamisme du marché du travail

En France, tous les ans, 2,3 millions d'emplois disparaissent. Ramenée à l'échelle quotidienne, l'ampleur du carnage est impressionnante : chaque jour ouvrable, la France perd 10 000 emplois ; 10 000 par jour, c'est l'emploi d'une ville comme Fécamp, c'est 7 par minute. A ce rythme, il n'y aura plus aucun emploi en France dans moins de sept ans ! Voilà des chiffres qui pourraient facilement convaincre n'importe qui de bonne foi mais partiellement informé, de l'inéluctable fin du travail. Heureusement, ce point de vue oublie une moitié de l'histoire. La moitié omise est pourtant tout aussi intéressante. Elle se résume en une phrase : chaque jour, la France crée 10 000 emplois. Tout compte fait, la vérité est beaucoup plus déconcertante que la banale fin du travail si souvent annoncée [...] Entre 1970 et 2000, l'économie française a détruit, chaque année, approximativement 15% de ses postes de travail... et en a créé 15,5% de manière à assurer une croissance nette de l'emploi de 0,5% par an [...]. La prise de conscience de l'ampleur des créations et des destructions d'emplois est récente [...]. Joseph Schumpeter, qui ne possédait que des données éparées, avait compris, dès les années 1940, que ce processus qu'il baptisa de « destruction créatrice » était le principal moteur de la croissance, mais aussi une des principales causes du chômage.

Pierre Cahuc, André Zylberberg, *Le chômage, fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2005



8. A quelle condition le chômage augmente-t-il ?
9. Quelle a été l'évolution en Europe de 2008 à 2010 ?
10. Pourquoi peut-on parler de "destruction créatrice" pour expliquer le dynamisme du marché du travail ?

• **Doc. 3 : Un marché du travail dynamique, variations de l'emploi par grands secteurs d'activité**

	Variation de l'emploi dans l'industrie manufacturière	Variation de l'emploi dans la construction	Variation de l'emploi dans les services
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>-4 176,3 (-11,9%)</b>	<b>-2 888,7 (-15,7%)</b>	<b>+ 1 800 (+1,2%)</b>
Danemark	-84,3 (-20,3%)	-46,5 (-23%)	-46,8 (-2,3%)
Allemagne	-97,2 (+1,2%)	+145,8 (+5,8%)	+ 1 141,9 (+4,4%)
France	-398,3 (-10,8%)	-25 (-1,1%)	+166,4 (+0,9%)
Italie	-565,5 (-10,7%)	-169,7 (-8,6%)	+89,5 (+0,6%)
Portugal	-131,8 (-14,3%)	-181,6 (-32,7%)	-122,9 (4,1%)

Données en milliers d'emploi et en % (2<sup>ème</sup> trimestre 2008 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012)

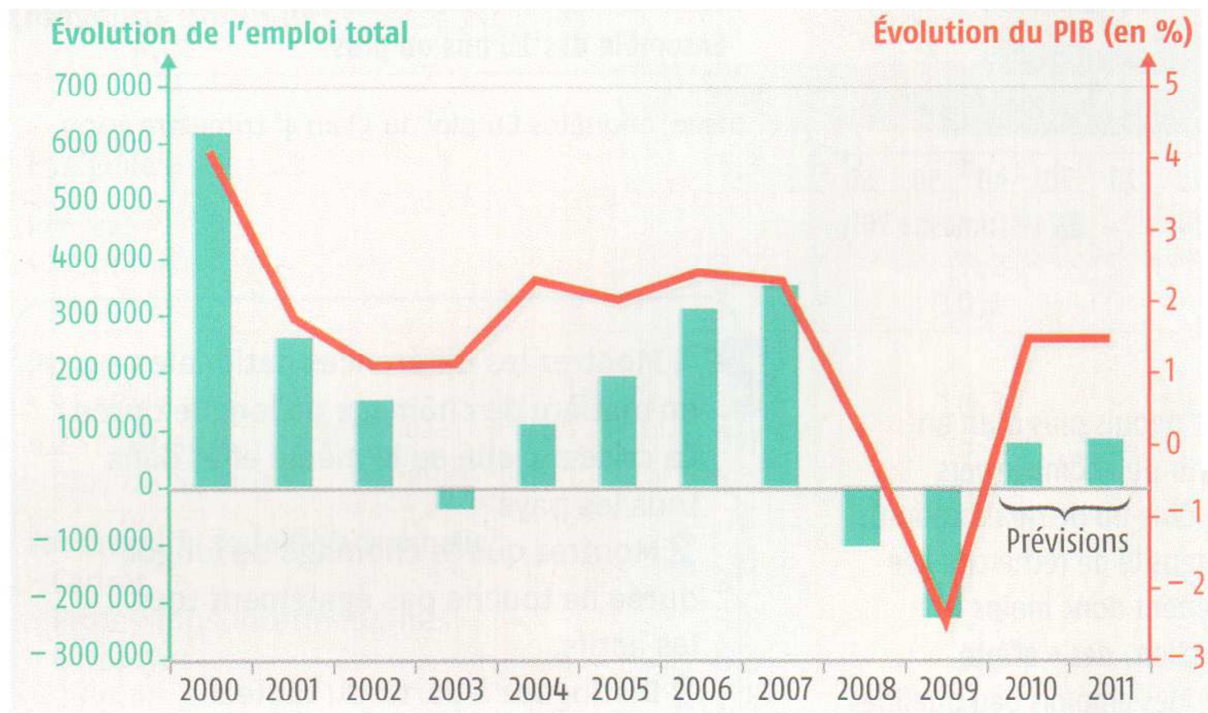
Source Eurostat

11. Faites une phrase avec la donnée soulignée

12. Commentez la position de la France par rapport à l'Allemagne dans l'UE

**B. Croissance et évolution de l'emploi**

• **Doc. 4**



Insee, 2010.

13. Faites une phrase permettant de comprendre le sens des données pour 2009.

14. Quelle corrélation peut-on établir entre l'évolution du PIB et celle de l'emploi depuis 2000 ?

15. Synthétisez les éléments de réponse aux questions 4, 7 et 9.

## II. Comment lutter contre le chômage ?

### • Doc. 5

#### **Chômage « classique » et chômage « keynésien ».**

Depuis l'éclatement de la crise, un débat se poursuit entre ceux qui situent l'origine du ralentissement de l'activité économique dans l'insuffisance de la demande globale et ceux qui expliquent les mêmes phénomènes par la chute de la rentabilité du capital. Pour saisir la nature de cette controverse, nous nous appuyerons sur la théorie de Edmond Malinvaud appelée « théorie du déséquilibre ». Cette théorie rejette l'hypothèse de l'ajustement automatique des marchés par les prix. Elle distingue deux types de chômage :

- Le chômage « keynésien » : des entreprises sont disposées à produire plus mais ne le font pas à la suite de l'insuffisance de la demande anticipée : des travailleurs se présentent sur le marché du travail mais ne trouvent pas d'emploi. Dans ce cas une politique de soutien de la demande réduirait le chômage.
- Le chômage « classique » : du chômage existe car les entreprises ne souhaitent pas produire davantage car le niveau des salaires réels est jugé trop élevé et le niveau des profits est jugé insuffisant. L'investissement peut alors ralentir. Il faut alors restaurer les profits pour lutter contre le chômage.

J. Freyssinet, Le chômage, La Découverte, 1998.

16. Résumer l'intérêt de cette théorie pour l'explication du chômage de masse.

### A. Les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique

### • Doc. 6

#### **Les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage « classique »**

De manière générale, l'analyse libérale considère que la persistance du chômage à un niveau élevé provient de l'absence d'une réelle situation de concurrence sur le marché du travail qui seule permettrait l'établissement des ajustements nécessaires. Plusieurs facteurs viennent, selon cette analyse, bloquer le fonctionnement normal de ce marché et empêchent les entreprises d'adapter rapidement leur volume de travail et les salaires en fonction de leurs besoins du moment. Parmi les contraintes régulièrement évoquées figurent notamment le niveau élevé des coûts du travail et les politiques de protection de l'emploi.

La question du coût du travail est un leitmotiv du patronat en France. Cette question n'est pas indépendante de celle de l'intervention des pouvoirs publics dans le fonctionnement de l'économie. Les critiques avancées sur ce terrain peuvent être regroupées autour de deux axes selon qu'elles concernent le SMIC ou les cotisations sociales.

- Concernant tout d'abord le premier axe, celui du SMIC, les arguments des libéraux mais aussi d'autres économistes montrant ses effets néfastes sur les embauches ne manquent pas. Même si aucun « coup de pouce » n'a été donné par le gouvernement au cours des cinq dernières années conformément aux recommandations des experts, le SMIC a fait l'objet d'une revalorisation régulière du fait de la prise en compte de l'inflation et de l'augmentation du salaire horaire de base des ouvriers. Selon un rapport réalisé en 2008 par le Conseil d'Analyse économique (CAE), le pouvoir d'achat du SMIC depuis quatre décennies a augmenté plus vite que celui du salaire médian, c'est-à-dire le salaire tel que 50% des salariés gagnent plus et 50% gagnent moins. Pour les experts du CAE, l'impact du SMIC sur l'emploi n'est donc pas global mais sélectif. Ses effets concernent précisément les catégories de population les plus touchées par le chômage, c'est-à-dire principalement les jeunes et les non-qualifiés. Le raisonnement sous-jacent s'appuie sur une comparaison faite par l'employeur entre ce que coûte un salarié et ce qu'il rapporte au vu de sa productivité. Tant que la marge de l'employeur est positive, les embauches peuvent se poursuivre. Les relèvements successifs du SMIC viennent cependant amoindrir les marges des entreprises et débouchent sur l'élimination des moins productifs. Le CAE estime ainsi que la stratégie consistant à fixer un SMIC relativement généreux en France rend encore plus difficile l'accès des jeunes à l'emploi.
- Les critiques des économistes libéraux concernant le coût du travail en France dépassent largement la question du SMIC et de ses effets d'entraînement évoqués précédemment. Leur raisonnement porte sur le coût global du travail, qui intègre, outre les salaires bruts versés au salarié, d'autres éléments tels que les cotisations sociales obligatoires ou conventionnelles à la charge des employeurs, les primes ou avantages en nature, les dépenses de formation, les taxes sur les salaires, etc. C'est surtout le poids des cotisations sociales qui est jugé par les employeurs comme particulièrement lourd et pénalisant pour la compétitivité des entreprises françaises et dissuasif pour les embauches. A l'échelle européenne, une autre étude récente de l'INSEE de 2012, portant sur la période 1996-2008, confirme le fait que la France se situe dans le groupe des pays à fort coût de main d'oeuvre. Dans l'industrie manufacturière, le coût français en 2008 était légèrement plus faible que celui de l'Allemagne (respectivement 33,16 euros et 33,37 euros). Il

est en revanche nettement supérieur en Suède (34,51 euros), au Danemark (34,76 euros) et en Belgique (36,70 euros). Dans les services marchands, le coût horaire était en 2008 nettement plus élevé en France qu'en Allemagne (respectivement 32,08 euros et 26,81 euros). Ce coût est bien plus important au Luxembourg, en Suède, en Belgique et au Danemark. Il existe donc une forte hétérogénéité des coûts horaires du travail au sein des pays européens. On notera cependant que les pays caractérisés par un coût horaire du travail élevé ne sont pas nécessairement ceux où le taux de chômage est le plus élevé.

Hervé Charmettant, Georges Sébastien, Guillaume Vallet, *Comprendre l'économie*, de Boeck, 2012.

17. Quels sont les effets négatifs du SMIC selon l'étude du Conseil d'Analyse économique (CAE) ?
18. Comment le poids des cotisations sociales peut-il pénaliser les entreprises et le volume de l'emploi ?
19. Comment peut-on caractériser le coût du travail français par rapport au coût du travail allemand ?
20. Quelles politiques économiques peuvent être menées pour lutter contre ce type de chômage ?

## B. Les politiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien

### • Doc. 7 : La stimulation de la demande pour lutter contre le chômage « keynésien ».

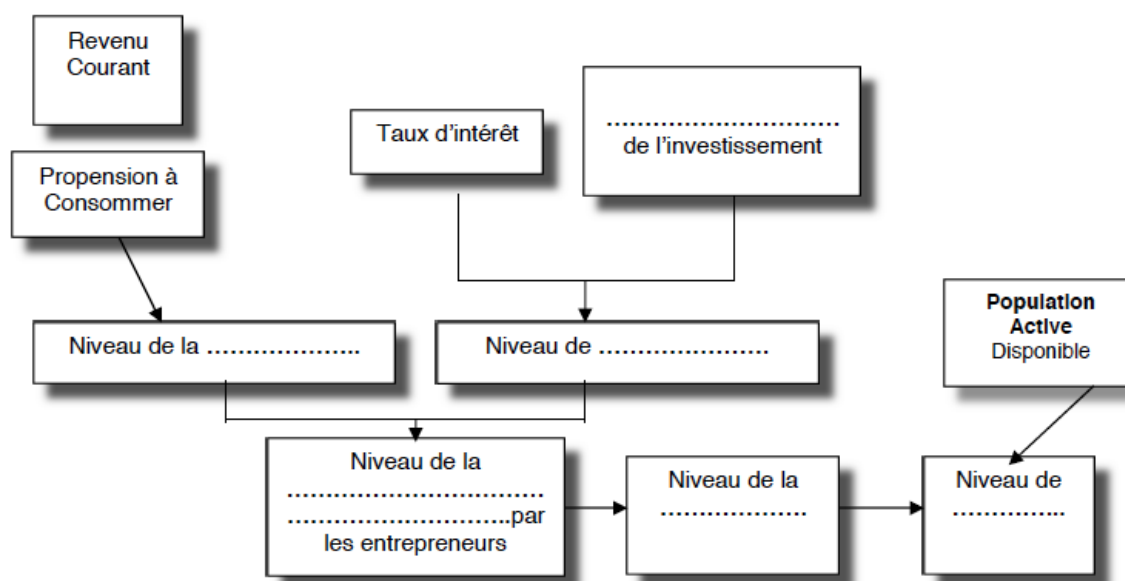
#### a. Le principe de la dépense.

A l'optimisme des libéraux (retour du marché à l'équilibre), Keynes en oppose une autre. Si les entreprises ne veulent pas investir, et si les consommateurs ne veulent pas consommer, les entreprises vont se trouver en situation d'excès de capacités de production. Elles vont licencier dans le secteur qui est touché. Les licenciements vont réduire le revenu : cette diminution des revenus va créer une seconde vague de réduction des dépenses : appauvris par les licenciements les consommateurs vont dépenser moins encore. Ce climat de « crise » ne va pas inciter les entrepreneurs à investir. Pour sortir du sous-emploi, il faut dépenser plus, dépenser à tout prix. Mieux encore, pour éviter la spirale de la crise, il faut dissocier autant qu'il est possible le revenu des agents de leur emploi. En séparant emploi et revenu, on évite que le chômage n'oblige les chômeurs à réduire leurs dépenses : on stabilise ainsi l'économie. L'intervention de l'Etat est donc incontournable pour stimuler la demande.

D. Cohen, *Les infortunes de la prospérité*, Agora, 1996.

21. Quelle est la cause du chômage selon l'auteur ?

#### b. La fixation du niveau de l'emploi selon John Maynard Keynes.



22. Replacer les mots suivants dans le schéma : Demande anticipée ; rentabilité anticipée ; emploi ; investissement ; revenu courant ; Production.

23. Les effets contrastés du SMIC sur le chômage.

Soit le cas d'un chef d'entreprise qui emploie 100 salariés, chacun d'eux étant rémunéré au SMIC soit 1200 euros par mois. Le gouvernement décide d'augmenter le SMIC de 5%.

- Calculer la nouvelle masse salariale de l'entreprise (soit la somme des salaires que le chef d'entreprise doit payer) ?
- Pour chaque exemple, préciser si cela entraîne une hausse ou une baisse du facteur suivant :

### Le SMIC représente un coût pour l'entreprise...

..... du SMIC \_ ..... des coûts de production ..... des prix de vente .....des exportations \_ ..... de la production \_ ..... de l'emploi, .....du chômage

### Mais il est également un revenu pour les salariés :

..... du SMIC ..... de la consommation ..... de la demande anticipée par les entrepreneurs ..... de la production ..... de l'emploi, baisse du chômage.

24. Pourquoi peut-on parler de chômage involontaire ?

25. En quoi l'Etat peut-il réduire le chômage dans ce contexte ?

## C. Les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage

### • Doc. 8

#### Qu'est-ce que la composante structurelle du chômage ?

Jusqu'au début des années 1970, on croyait pour l'avoir observé maintes fois, que le chômage s'aggravait seulement lorsque la croissance économique fléchissait, et qu'il se résorbait lorsque la croissance reprenait son essor. Il en va très différemment depuis. La triste nouveauté est que, depuis près de trente ans, la relation entre le chômage et la croissance est devenue fortement instable. Le chômage n'est plus le reflet inversé de la conjoncture macroéconomique. Il semble suivre une tendance propre. Ce phénomène de dérive est particulièrement visible en France où, depuis 1975, la plupart des augmentations de chômage apparues en phase de récession, n'ont pas disparu lors des phases de reprise.

Un autre symptôme du dérèglement des économies européennes est apparu au cours des années 1990. En dépit des niveaux élevés de chômage, les entreprises éprouvent de plus en plus de difficultés à pourvoir les postes vacants. Ce phénomène est relativement récent [...]. Ce faisceau d'indices commun à l'ensemble des économies européennes conduit à penser qu'aujourd'hui, le chômage n'est pas seulement dû à l'insuffisance de la croissance, mais que ses origines sont principalement structurelles ; ses causes ne sont plus seulement à rechercher dans un ralentissement de l'activité économique de ces pays, mais principalement dans le mode de fonctionnement de leur marché du travail. [...]

Si le chômage persiste, c'est que le processus d'appariement entre l'offre et la demande de travail est défaillant parce qu'il est lent et coûteux. [...]

[La première interprétation] explique que le système productif est en continuelle recomposition ; il détruit des emplois et en crée de nouveaux mais cette réallocation permanente des emplois s'accompagne d'une déformation de la structure de la demande de travail aux dépens de certaines qualifications ou de certains secteurs d'activités. [...]

La seconde interprétation explique la baisse d'efficacité du processus d'appariement par l'existence de rigidités institutionnelles sur le marché du travail. Elle est fondée sur l'idée que la fixation d'un salaire minimal, la générosité des allocations chômage, le processus des négociations collectives, les prélèvements sur les salaires ou encore la protection de l'emploi, entraveraient l'ajustement de l'offre et de la demande de travail.

Bénédicte Maillard-Adamiak, *Chômage structurel et difficultés d'appariement. Analyse théorique et application à la France*, Thèse de doctorat, Université de Lille, 2008.

(1) Appariement : ajustement entre l'offre et la demande de travail, se concluant par une embauche.

26. Comment définir le chômage structurel ?

27. Quelles sont les causes du chômage structurel ?

• **Doc. 9**

**La flexibilité du travail, pourquoi ?**

**Flexibilité salariale** : relative aux possibilités qui s’offrent à l’employeur d’ajuster les niveaux des salaires en fonction des conditions de la concurrence sur le marché des produits, que et ajustement soit prévu par un accord collectif ou constitue une donnée propre à chaque contrat de travail.

**Flexibilité quantitative externe** : relative aux possibilités qui s’offrent à l’employeur d’ajuster les effectifs aux besoins de la période, dont le « turnover » peut donner une mesure.

**Flexibilité quantitative interne** : relative aux possibilités qui s’offrent à l’employeur de pouvoir mettre en place toute la palette des instruments d’ATT (aménagement et/ou réduction du temps de travail), y compris la modulation et le « panachage » des contrats de travail sans modifier les effectifs.

**Flexibilité fonctionnelle (ou qualitative) interne** : relative aux possibilités qui s’offrent à l’employeur de changer le contenu du travail à poste donné ou de modifier l’allocation des ressources en travail en tout point du « marché interne ».

**Flexibilité fonctionnelle (ou qualitative) externe** : relative aux possibilités qui s’offrent à l’entreprise de transformer des contrats de travail en contrats commerciaux en conservant une capacité de déterminer la production le long du réseau co-actif ainsi créé.

Laurent Duclos et Jean-Yves Kerbourc’h, « Organisation du marché du travail et « flexisécurité » à la française », document de travail du Conseil d’Analyse Stratégique, oct. 2006.

28. Complétez le tableau à l’aide du texte en plaçant chacune des propositions suivantes :

- a. Définie par le contrat de travail
- b. Déterminée par les contrats commerciaux entre entreprises
- c. Permise par les accords internes sur le temps de travail
- d. Permise par l’organisation du travail dans l’entreprise

	<b>Flexibilité quantitative</b>	<b>Flexibilité qualitative</b>
<b>Flexibilité externe</b>		
<b>Flexibilité interne</b>		

29. Quel est l’objectif commun de ces différentes formes de flexibilité ?

30. Définissez la flexibilité du marché du travail ?

31. Qu’appelle-t-on flexisécurité ?

32. A l’aide de vos connaissances (chapitre 14) rappelez quels sont les principes de l’accord de l’accord de flexisécurité signé en janvier 2013 en France.

### III. L'emploi permet-il l'intégration ?

#### A. L'emploi, facteur d'intégration

- **Doc.10**

##### **L'importance du travail dans notre société**

Le XIXe siècle a construit le mythe du travail épanouissant et de la possible libération du travail aliéné. Il a rêvé d'une société où le travail deviendrait oeuvre, premier besoin vital, et a dirigé toutes les énergies utopiques de l'époque vers la sphère de la production. Le travail est devenu, au cours de XXe siècle, non seulement le moyen de gagner sa vie, d'avoir une place dans la société, une utilité et une reconnaissance, mais aussi la principale arène où s'opère la compétition entre les individus, le principal moyen d'expression de sa singularité, le lieu du lien social et de l'épanouissement personnel, une fin en soi. C'est évidemment ce qui explique le caractère éminemment tragique de l'absence de travail.

Dominique Méda, « Le travail », Encyclopedia Universalis, 2007

33. Pourquoi peut-on dire que l'emploi est une condition de l'intégration ?

#### B. En quoi le lien entre travail et intégration est fragilisé par les évolutions de l'emploi ?

- **Doc.11**

##### **Le chômage : rupture du lien social ?**

Des recherches empiriques, éparées mais récentes, convergent pour souligner la place centrale du travail dans les aspirations des chômeurs et la définition de leurs identités. Si l'observation de la génération née en 1960 indique que « plus que jamais l'identité sociale passe par l'identité professionnelle », même pour les jeunes chômeurs en voie de marginalisation, « l'obtention d'un emploi stable reste la norme commune », et « il est plus que jamais fallacieux de parler d'une désaffection massive des jeunes à l'égard du travail ». Du côté des bénéficiaires des systèmes d'assistance sociale, on constate une « forte demande d'emploi de la part des exclus du marché du travail » et on observe que nombre d'allocataires du RMI adoptent des stratégies de mise à distance des travailleurs sociaux, parce qu'ils veulent échapper au statut d'assisté, et aspirent à un « véritable emploi », ni stage formation ni emploi provisoire. Ces enquêtes montrent que le travail est au centre des processus de « reconnaissance par autrui », constitue une socialisation secondaire des individus et demeure producteur d'identité.

D. Demazière, La sociologie du chômage, La Découverte, Repères, 2005.

34. Quelle est la conséquence du chômage sur l'intégration sociale ?

- **Doc. 12**

##### **Les effets contrastés de la baisse des salaires en Allemagne selon l'OIT**

L'Organisation internationale du travail (OIT) a épingle la politique allemande de compétitivité par les salaires, y voyant « la cause structurelle » de la crise en zone euro, dans un rapport publié mardi (...) Ces réformes, ainsi que les gains de compétitivité de l'économie allemande, sont régulièrement présentés par Berlin comme un modèle à suivre par les autres pays (...) L'OIT y voit au contraire un frein à la croissance européenne. « Les coûts du travail allemand ont chuté depuis une décennie par rapport aux concurrents, mettant leur croissance sous pression, avec des conséquences néfastes pour la viabilité de leurs finances publiques », note l'organisation qui vise à promouvoir le travail décent à travers le monde. (...) Selon ce rapport, « la politique de déflation salariale (baisse des salaires) n'a pas seulement amputé la consommation, restée plus d'un point de pourcentage en retrait du reste de la zone euro sur la période de 1995 à 2001. Elle a aussi conduit à un accroissement des inégalités de revenus, à une vitesse jamais vue, même durant le choc de l'après réunification », dénonce l'OIT, en faisant référence à des données récentes de l'OCDE sur le sujet. « Au niveau européen, cela a créé les conditions d'un marasme économique prolongé, car les autres pays membres voient de plus en plus une politique de déflation des salaires encore plus dure comme solution à leur manque de compétitivité », souligne le rapport.

Libération.fr, 24 janvier 2012.

35. Pourquoi le rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) critique-t-il la politique allemande de baisse des salaires ?

36. Quel était l'objectif de cette stratégie de baisse du coût du travail menée par l'Allemagne ?

37. Pourquoi n'a-t-elle pas fonctionné en termes d'emploi et de lutte contre le chômage selon l'OIT ?



• **Doc.13 : Le travail peine parfois à jouer son rôle d'intégration sociale.**

**a. L'analyse du sociologue Serge Paugam : le salarié de la précarité.**

On a défini le type idéal de l'intégration professionnelle comme la double assurance de la reconnaissance matérielle et symbolique du travail et de la protection sociale qui découle de l'emploi. La première condition est remplie lorsque les salariés disent qu'ils éprouvent des satisfactions au travail, et la seconde, lorsque l'emploi qu'ils exercent est suffisamment stable pour leur permettre de planifier leur avenir et d'être protégés face aux aléas de la vie. Ce type idéal, qualifié d'intégration assurée, a permis de distinguer, par déduction, trois autres types d'intégration : l'intégration « incertaine » (satisfaction au travail et instabilité de l'emploi), l'intégration « laborieuse » (insatisfaction au travail et stabilité de l'emploi) et l'intégration « disqualifiante » (insatisfaction au travail et instabilité de l'emploi). Les salariés éloignés de l'intégration assurée sont confrontés à des situations qui peuvent leur paraître contraires à la dignité. Pour les salariés proches de l'intégration incertaine, l'impossibilité de stabiliser leur situation professionnelle équivaut à privation d'un avenir. Pour les salariés proches de l'intégration « disqualifiante », le cumul d'un travail sans âme et d'un avenir incertain est source de désespoir et d'humiliation. La disqualification sociale des salariés commence donc à partir du moment où ils sont maintenus contre leur gré, dans une situation qui les prive de tout ou partie de la dignité que l'on accorde généralement à ceux qui contribuent par leurs efforts à l'activité productive nécessaire au bien-être de la collectivité : un moyen d'expression de soi, un revenu décent, une activité reconnue, une sécurité. En ce sens, la disqualification sociale ne commence pas avec le refoulement hors du marché de l'emploi. Elle existe au sein même de la population des salariés et correspond à une forme d'exploitation.

Serge Paugam, « Dans quel sens peut-on parler de disqualification sociale des salariés ? »  
in *Nouveaux regards sur la pauvreté. Bilan des recherches depuis 2000*, Eris, 2006.

38. Classez les quatre formes d'intégration professionnelle distinguées par Serge Paugam en complétant le tableau ci-dessous :

	Intégration assurée	
		Intégration disqualifiante

39. A quel type d'intégration professionnelle les quatre situations suivantes correspondent-elles ? Justifiez votre réponse :

- Nabila, 29 ans, récemment embauchée dans un quotidien régional, sait qu'elle risque de faire partie des premiers licenciés si le journal, endetté, ne redresse pas sa situation financière. Elle travaille donc d'arrache-pied, ce qui nuit à sa vie familiale.
- Pierre, 45 ans, ingénieur informatique dans une grande entreprise prospère, est fier de sa contribution à l'amélioration du service rendu à la clientèle. Pendant ses temps libres, il met ses compétences au service d'une association de parents d'élèves, dont il est président.
- Depuis qu'il a interrompu ses études d'histoire à la fac, Rémi, 26 ans, enchaîne ce qu'il appelle des « jobs alimentaires ». Après un emploi-jeune dans une bibliothèque et un CDD dans la restauration, il est intérimaire dans l'industrie automobile : un « boulot d'esclave », dit-il, qu'il ne rêve que de quitter. Sa compagne cherche à l'en dissuader, ce qu'il vaut de nombreuses scènes de ménage.
- Christelle, 55 ans, secrétaire en CDI depuis seize ans dans la même entreprise, souffre de troubles musculo-squelettiques que son médecin attribue à l'intensification du travail dans son service. Son adaptation aux nouvelles technologies de l'information a été difficile.

### **b. La pauvreté laborieuse : un phénomène en extension.**

Un million de personnes exercent un emploi mais disposent, après avoir comptabilisé les prestations sociales (prime pour l'emploi, allocations logement, etc.) ou intégré ou intégré les revenus de leur conjoint, d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à la moitié du revenu médian. Elles sont 1,925 millions si on prend en compte le seuil de 60%. Le nombre de travailleurs pauvres a grossi de 83 000 personnes entre 2003 et 2010 au seuil de 50%, de 154 000 au seuil de 60% du revenu médian. Il d'ailleurs possible que ces chiffres aient progressé avec l'accentuation de la crise. Si l'on prend en compte l'ensemble des personnes, conjoints et enfants compris, c'est entre 1,9 et 3,8 millions de personnes qui vivent dans un ménage pauvre dont le chef de famille dispose d'un emploi – toujours en tenant compte de l'ensemble des ressources. Même en utilisant la définition la plus restrictive, on compte presque deux millions de personnes qui vivent avec 800 euros par mois pour un adulte seul, alors que ces personnes ou leurs parents exercent un emploi. L'existence de travailleurs pauvres résulte de plusieurs facteurs. D'abord, de la faiblesse des salaires dans de nombreux secteurs et notamment du niveau du salaire minimum. Ensuite du temps partiel qui réduit en proportion les niveaux de vie. Enfin du fractionnement des emplois : petits boulots, alternance de phases d'emploi et de chômage ou d'inactivité.

Source : INSEE et Observatoire des inégalités, 2013.

### **Evolution du nombre de travailleurs pauvres (en milliers)**

Personnes qui exercent un emploi, dont le niveau de vie est inférieur aux seuils de pauvreté, aux seuils de 50% et 60%.

	<b>1998</b>	<b>2001</b>	<b>2003</b>	<b>2007</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Seuil à 50%	977	953	915	1008	1019	<u>1002</u>
Seuil à 60%	1882	1934	1771	1999	1903	<u>1925</u>

40. Rappeler la définition de « niveau de vie » et de « revenu médian ».

41. Faire une phrase avec les chiffres soulignés dans le tableau.

42. En quoi l'accentuation de la crise a-t-elle pu entraîner une extension du phénomène ?

### • **Doc. 14**

#### **Effritement de la société salariale et lien social**

R. Castel, situe la question de l'exclusion dans le champ de la sociologie du travail. Selon lui, le travail « n'est pas envisagé comme un rapport technique de production mais comme le support privilégié d'inscription dans la structure sociale ». [...] Cette évolution [l'effritement de la société salariale] conduit R. Castel à analyser les différentes modalités d'intégration et d'exclusion sociale dans les sociétés contemporaines. Il distingue ainsi plusieurs « zones » dans lesquelles la cohésion sociale est d'intensité variable. Les individus sont susceptibles de traverser ces zones dès lors qu'ils entrent dans un processus d'exclusion.

- 1) la zone d'intégration se caractérise par l'association « travail stable – insertion relationnelle solide » ;
- 2) la zone de vulnérabilité correspond à une situation intermédiaire, instable, conjuguant précarité du travail et « fragilité des supports de proximité » (à ce niveau, la précarité du travail peut être compensée par une relative intégration dans le cercle familial par exemple) ;
- 3) enfin, la zone de désaffiliation est la dernière étape du processus et se caractérise par une absence de participation à toute activité productive, sociale et à l'isolement relationnel. Certaines populations s'inscrivent ainsi dans un véritable processus d'exclusion pouvant conduire à un état de désaffiliation (grande pauvreté, Sans Domicile Fixe, etc.).

Dans cette approche, l'exclusion apparaît comme le résultat de la remise en cause du salariat en tant que mode d'organisation sociale.

A. Beitone et alii., Sciences Sociales, Sirey, « Aide mémoire », 2007

43. Rappelez quels sont les symptômes de l'effritement de la société salariale (chapitre 4.1).

44. Quelle est la conséquence de l'effritement de la société salariale sur le lien social ?

45. **Synthèse** : Complétez le texte à trou avec les termes suivants, (attention un même terme peut être utilisé plusieurs fois) : emplois atypiques, politiques passives, intégration sociale, destruction, chômage keynésien, entrée(s), modèle néoclassique de base, précarité du travail, investissements, dette publique, jeunes, désaffiliation sociale, cohésion sociale, relations sociales, salariat, flexisécurité, chômage de longue durée, coût du travail, relations sociales, taux de salaire, déstabilisation des stables, relance, flexibilité, fragilisation, chômage classique, créations, anticipations, croissance économique, modèle keynésien de base, inégalités, précarité de l'emploi, catégorie sociale, statut, lien marchand, niveau de l'emploi, recherche, lien politique, monétaire, croissance potentielle, genre, demande effective, population active, créations d'emplois, lien communautaire, société salariale, taux de chômage, emploi(s), chômage de masse, déficit public, compétitivité, flexibilité du marché du travail, licenciements politiques actives, chômage, revenus, âge, équilibre de sous-emploi, formation, destructions d'emploi, sortie(s), budgétaire, modèle, marché du travail, seniors, conjoncturel, démographie, travailleurs pauvres, demande anticipée, keynésien(ne), néoclassique, effritement de la société salariale, marché du travail, inactives, court

## Le chômage aujourd'hui : quelques données

France le \_\_\_\_\_ atteint 11% en mars 2013. On retrouve le niveau record de mars 1997 (11,2%). Le taux de \_\_\_\_\_ a fortement augmenté depuis la crise de 2008, mais la France (et l'Union européenne globalement) est caractérisée par un \_\_\_\_\_ depuis la fin des années 1970. Ce niveau de chômage fluctue, mais il n'a jamais baissé de façon significative et durable Aux Etats-Unis par contre, il y a eu des périodes de chômage élevé, mais aussi des périodes de forte baisse, lorsque la \_\_\_\_\_ s'accélère. Il y a donc un problème particulier de l'Europe, en grande partie lié à l'insuffisance de la \_\_\_\_\_ dans cette région du monde. Au sein de l'Union Européenne (et de la zone euro), il y a des différences importantes. En 2012, le taux de chômage était de 10,7% en France, de plus de 26% en Espagne et en Grèce, et de 5,8% en Allemagne. Les taux de chômage diffèrent aussi en fonction de l' \_\_\_\_\_ (les jeunes et les \_\_\_\_\_ sont particulièrement touchés), en fonction de la \_\_\_\_\_, de la nationalité, du \_\_\_\_\_, etc. Ce niveau élevé du chômage, l'existence d'un \_\_\_\_\_ important, les difficultés pour les jeunes de s'insérer sur le \_\_\_\_\_ ont un effet négatif sur l' \_\_\_\_\_. Par exemple, en mars 2013, en France, près de 1,9 million de 15-29 ans, soit 17 % de la classe d'âge, ne sont ni en emploi

## I. De la dynamique du marché du travail au chômage

La variation du niveau du chômage dépend de deux types de flux :

- Les flux d' \_\_\_\_\_ dans la \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ qui arrivent sur le marché du travail, personnes qui veulent occuper un emploi) et les flux de \_\_\_\_\_ de la population active (personnes qui partent à la retraite ou qui cessent de travailler ou de rechercher un emploi) ;
- Les flux de \_\_\_\_\_ (embauches) et les flux de \_\_\_\_\_ (licenciements, fermetures d'entreprises, fin de mission d'intérim ou de CDD).

Dans un livre écrit en 2005, deux économistes montraient qu'en France, chaque jour ouvrable il y avait à la fois 10 000 \_\_\_\_\_ d'emplois et 10 000 \_\_\_\_\_ d'emplois. Pour que le niveau de l'emploi augmente, il faut donc que les \_\_\_\_\_ d'emplois l'emportent sur les \_\_\_\_\_. Mais, même dans ce cas, le niveau de \_\_\_\_\_ peut augmenter si le solde des \_\_\_\_\_ et des \_\_\_\_\_ de la population active l'emporte sur le solde des créations et d'emplois.

En France, où la démographie est dynamique et où de nombreux jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail il faut donc créer beaucoup d' \_\_\_\_\_ pour compenser les destructions et accueillir ces nouveaux actifs. En Allemagne par contre où la \_\_\_\_\_ est moins dynamique, il est plus facile de lutter contre le chômage.

## II. Comment lutter contre le chômage

Il existe deux \_\_\_\_\_ simples<sup>1</sup> pour rendre compte du chômage.

Dans le \_\_\_\_\_, l'offre et le demande de travail sont fonction du \_\_\_\_\_. Dans un cadre parfaitement concurrentiel, au taux de salaire réel d'équilibre, l'offre et la demande de travail sont égales et

<sup>1</sup> Ce sont des modèles de base. Aujourd'hui la science économique travaille avec des modèles beaucoup plus complexes. Il faut donc considérer ces modèles comme un point de départ de la réflexion et non comme une explication définitive.

il n'y a donc pas de chômage. Si du chômage existe c'est donc parce que la demande est insuffisante (rigidité du taux de salaire, salaire minimum, difficulté pour licencier, etc.). Dans le marché des biens et des services, il existe le plus souvent un équilibre. C'est-à-dire que le marché des biens et des services est en équilibre, mais que tous les salariés disposés à travailler au marché ne trouvent pas d'emploi. L'explication résulte du fait que pour Keynes le salaire (demande de travail par les entreprises) est déterminé par la demande. Si les entrepreneurs déterminent (en fonction de leurs anticipations) une demande inférieure à la population active, il y a du chômage. La théorie des équilibres à prix fixes montre que ces deux types de chômage (« chômage de demande » et « chômage classique ») peuvent exister alternativement, voire simultanément). C'est sans doute le cas aujourd'hui : une partie du chômage s'explique par l'insuffisance de la demande (crise économique) qui conduit à une hausse du chômage. Mais dans le même temps, il existe aussi un chômage classique lié à l'insuffisance de la demande des entreprises, à des licenciements sur le marché du travail, à la demande insuffisante des entreprises.

La lutte contre le chômage peut prendre la forme de politiques d'accompagnement social du chômage centré sur l'indemnisation des chômeurs) ou des politiques de formation des chômeurs, incitations à la création d'emploi).

Dans une perspective keynésienne, favoriser la demande économique, et donc une dynamique, est un moyen de lutter efficacement contre le chômage keynésien. Si les ménages et les entreprises ont des attentes optimistes, cela favorisera la demande économique et donc la création d'emploi. Pour atteindre cet objectif les pouvoirs publics peuvent mener des politiques de demande (politique expansionniste et politique expansionniste). En particulier, ils peuvent financer des investissements dans les infrastructures, la recherche et la formation afin de stimuler l'activité à court terme tout en créant les conditions d'une croissance potentielle plus forte pour l'avenir.

Le danger de cette politique c'est qu'elle risque d'accroître le chômage et la demande. Dans une perspective keynésienne, pour lutter contre le chômage il faut diminuer le chômage, rendre les conditions plus flexibles, pour faciliter les embauches et les licenciements, réduire le chômage des chômeurs pour les inciter à reprendre un emploi. Le danger de cette politique c'est qu'elle risque d'aggraver le chômage en réduisant les dépenses des ménages. Elle risque aussi de fragiliser le chômage en réduisant les dépenses collectives.

Une solution réside sans doute dans le développement de la demande (ou flexicurité) qui combine une plus grande demande pour l'entreprise et des politiques demandeur vigoureuses qui sécurisent le parcours professionnel des salariés. Par exemple, on pourrait faciliter les licenciements dans les entreprises dont l'activité se réduit, si les salariés licenciés se voient proposer le maintien de leur salaire et une formation leur permettant de s'adapter à de nouveaux emplois. Dans ce cas le soutien à la croissance économique n'est plus contradictoire avec une plus grande flexibilité de la production et avec une demande accrue.

### III. L'emploi permet-il l'intégration sociale ?

Depuis Durkheim, jusqu'aux travaux récents de Dominique Schnapper, beaucoup de sociologues considèrent que le travail est le vecteur principal de l'intégration sociale.

En effet, le fait d'occuper un emploi (et notamment un emploi salarié) permet d'obtenir un revenu et donc d'accéder à un certain nombre de consommations (logement, nourriture, etc.). Le travail est aussi l'occasion de nouer des liens au sein de son milieu professionnel et de participer à diverses activités associatives, syndicales, sportives, etc. (loisirs, etc.). Enfin, le travail ouvre un certain nombre de droits (protection sociale, participation aux élections professionnelles, droit syndical, etc. (droits)).

Le salariat est aujourd'hui la forme très largement dominante de gestion du travail en France aujourd'hui. La demande relève à la fois d'une logique marchande et d'une logique institutionnelle (règles du droit du travail, conventions collectives, etc.). Comme l'a montré Robert Castel, une demande s'est peu à peu construite (notamment pendant les Trente glorieuses) qui donnent aux salariés un salaire et un certain nombre de droits (la protection sociale notamment).

Mais depuis le début des années 1980, on assiste à un chômage, à une demande (chômage et demande) qui fragilise le lien social, favorise la demande, la montée des dépenses, la crise de l'Etat Providence.

La hausse du chômage, en particulier, peut conduire à une logique de demande si la remise en cause des liens sociaux liés au travail s'accompagne d'une demande des autres liens sociaux (familiaux, amicaux, de voisinage, etc.). L'augmentation du nombre des dépenses, le fait que les recrutements de nouveaux

salariés s'effectuent très largement sur des

<sup>2</sup>, participe aussi à cette fragilisation de la

---

<sup>2</sup> Même si, au sein de l'ensemble des salariés, une large majorité occupe des emplois à temps plein et à durée indéterminée.

Complétez le schéma suivant à l'aide de vos connaissances

